

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 11 février 2019
au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX MILLE DIX-NEUF, le ONZE du mois de FEVRIER à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 février 2018.

Présents : MM. FOURNIER, BOLTZ, CANTELE, CORRADI (à partir du point 1.3), DROUIN (à partir du point 1.2), FICHTER, HENRY, MATELIC, MUNIER et PELIZZARI.

Membre ayant donné procuration : M. WATRIN à M. FOURNIER

Absents excusés : MM. CORRADI (jusqu'au point 1.2), DROUIN (au point 1.1) et FAVIER

Absent : M. MULLER

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mme SALIOU

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. LOGEMENT

1.1 DB 2019-12 - Aide au surcoût foncier – Modification du règlement d'intervention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de modifier le règlement d'intervention au titre de l'aide au surcoût foncier en participant à hauteur 40% du surcoût foncier constaté, dans la limite de :
 - L'estimation des domaines
 - 4 000 € maximum par logement PLAI ou T1-T2
 - et 5 000 € maximum par logement PLAI et T1-T2
- Et DECIDE d'accorder une bonification supplémentaire à hauteur de 10% aux bailleurs de logements sociaux qui réalisent des opérations de construction de logements sociaux sur le territoire de communes qui sont en déficit au titre de la loi « SRU ».

1.2 DB 2019-13 - Programme d'Intérêt Général (PIG) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, pour un montant total de 872,50 €.

1.3 DB 2019-14 - Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 250 € à un particulier dans le cadre du Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés.

1.4 DB 2019-15 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers pour un montant total de 2 071 € dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat.

1.5 DB 2019-16 - Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 915 € à un particulier dans le cadre de l'Opération Ravalement de Façades.

1.6 DB 2019-17 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particulier pour un montant total de 4 800 € dans le cadre de la Campagne d'Isolation Thermique.

2. DÉCHETS MÉNAGERS

2.1 DB 2019-18 - Déchets ménagers – Détermination de divers tarifs pour l'année 2019

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de maintenir les tarifs existants pour l'année 2019, à savoir :
 - o 5,00 € pour le renouvellement d'une carte d'accès en déchèterie
 - o 20,00 € pour la vente d'un composteur 450 L en plastique et 30.00 € pour la vente d'un composteur 600 L en bois.
 - o Et 10.00 € pour le remplacement d'une caissette de tri.

3. SERVICES A LA POPULATION

3.1 DB 2019-19 – Réalisation d'une maison de services au public à Sainte-Marie aux Chênes – Marché de maîtrise d'œuvre - Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir l'offre présentée par le cabinet d'architecture A CONCEPT de METZ, pour un montant de 77 425,00 € HT soit 92 910,00 € TTC, pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'une maison des services au public sur le territoire de la commune de Sainte Marie aux Chênes.
- Et AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement du marché.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 DB 2019-20 – Personnel communautaire – Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi Adjoint Administratif Territorial

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de procéder à la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet.

5. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/01/2019.
- Tableau de bord financier au 31/01/2019.
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 31/12/2018.
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 31/01/2019.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/01/2019.
- Tableau de bord « Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique » au 31/01/2019
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 31/01/2019
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/01/2019.
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/01/2019.
- Tableau de bord « Petite Enfance » du 31/12/2018.
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30.

Rombas, le 22 février 2019

Le Président,



Lionel FOURNIER